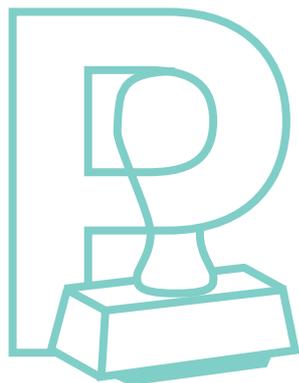


Mobbing à l'école



psychologie
DISCRIMINATION

ARTICLE 2 – INTERDICTION DE LA DISCRIMINATION

« Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation. »

DÉCLARATION UNIVERSELLE
DES DROITS DE L'HOMME (DUDH), 1948.

DESCRIPTION

Le mobbing est un exemple servant d'introduction au thème de la discrimination pour les élèves, qui le traitent de manière critique à partir d'affirmations concrètes. Il s'agit soit de prendre position sur des affirmations, données parfois dans un sens de provocation, soit de répondre à des questions tirées d'expériences personnelles.

« J'ai réalisé ces exercices dans le cadre de la psychologie du développement. Les élèves traitent activement d'un thème dont ils et elles ont conscience qu'il peut les toucher directement. Le mobbing n'est pas un tabou et il faut le reconnaître rapidement. »

Esther Holl, Enseignante psychologie et pédagogie

LIEN AVEC LE PLAN D'ÉTUDES CADRE

MATURITÉ GYMNASIALE. Un objectif général de la formation à la maturité consiste à promouvoir les compétences dans les domaines du social, de l'éthique et de la politique. Ces exercices visent à transmettre des comportements sociaux respectueux pour éviter le développement de difficultés psychologiques.

→ CDIP. Plan d'études cadre pour les écoles de maturité, p. 12 à 21.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

MATIÈRES : Cet exercice a été conçu pour un cours OG ou EF PPP (domaine psychologie & pédagogie), mais il pourrait aussi s'inscrire dans d'autres matières comme citoyenneté, éthique et religion ou philosophie.

NIVEAU : Niveau secondaire II, gymnase.

DURÉE : 60 – 90 minutes

FORME : Travail de classe (TC) & et travail de partenariat (TP)

UNE INITIATIVE DE :

**AMNESTY
INTERNATIONAL**





Conflit ou mobbing ?



OBJECTIFS :

- ≈ Les élèves connaissent les formes directes et indirectes de mobbing.
- ≈ Les élèves sont sensibilisé-e-s aux différents rôles apparaissant dans le processus de mobbing.
- ≈ Les élèves peuvent nommer plusieurs troubles somatiques et psychiques découlant du mobbing.
- ≈ Les élèves peuvent dire dans quelle mesure la Déclaration Universelle des droits de l'homme condamne le mobbing.
- ≈ Les élèves savent expliquer la différence entre le mobbing et le conflit, en utilisant quelques critères importants.

DURÉE : 60 – 90 minutes

MATÉRIEL : Présentation Powerpoint « PPP_mobbing » fiche didactique « Conflit ou mobbing ? » (voir en annexe), DUDH, projecteur.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

1. L'enseignant-e travaille avec les élèves sur les informations contenues dans la présentation PowerPoint « PPP_Mobbing » et des questions ciblées permettent d'intégrer les élèves au débat. (TC)
2. Les élèves répondent, chacun pour soi, aux questions de la fiche « Conflit ou mobbing ? ». (TI)
3. La solution peut ensuite être soit rapportée oralement (en plénum), soit montrée à l'aide du projecteur ou du Beamer. (TC)

RÉFÉRENCES ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ≈ AKTUELL: Die Mobbing-Spirale : St. Gallen: Lehrmittelverlag, 2/2008.
- ≈ ALSAKER, F. D. : Mutig gegen Mobbing in Kindergarten und Schule. Bern: Huber Verlag, 2012.
- ≈ ALSAKER, F. D. : Quälgeister und ihre Opfer. Mobbing unter Kindern – und wie man damit umgeht. Bern: Huber Verlag, 2003.
- ≈ AMNESTY INTERNATIONAL, SECTION SUISSE : La Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. – A télécharger sur : www.amnesty.ch/fr/themes/droitshumains/declaration-des-droits-de-l-homme.
- ≈ LAUPER, E., HILLER, R. DIE MOBBING-SPIRALE : Fragebögen. Kommentar für Lehrpersonen. 2008/2, 12 - 14.
- ≈ STÄDEL, CH., GRASSI, A., RHINER, K. & OBRIST, W. : Kompetenzorientiert unterrichten – Das AVIVA-Modell. Fünf Phasen guten Unterrichts. Bern: Hep Verlag, 2013.



Conflit ou mobbing?¹



CONFLIT NORMAL ENTRE JEUNES DU MÊME ÂGE

Les conflits éclatent occasionnellement.

Les participant·e·s s'efforcent de résoudre le problème.

Des comportements sont provoqués volontairement et sciemment.

Le pouvoir entre jeunes est réparti équitablement, il n'y a donc pas de meneur ou meneuse. En cas de conflit, tout le monde peut s'exprimer de manière équitable.

Les meneurs et meneuses de mobbing ne font aucun effort pour résoudre le problème.

Le pouvoir, le contrôle sur les autres ou des éléments matériels sont à l'origine du comportement.

Les participant·e·s ont des opinions divergentes, mais ne tiennent pas à envenimer la situation.

Les deux parties n'ont pas bonne conscience.

Il n'est pas toujours facile de faire la distinction entre un conflit « normal » et du mobbing. En outre, la limite est fluctuante. Malgré tout, il est possible de décrire quelques caractéristiques qui nous aident à reconnaître le mobbing.

TÂCHE : Porte un jugement sur les affirmations ci-dessous. S'agit-il de critères propres à une situation de conflit ou de mobbing ? Essaie de mettre en opposition dans le tableau les deux caractéristiques (conflit opposé à Mobbing) du même critère.

¹ par Esther Lauper, Institut für Neues Lernen

MOBBING

La victime réagit très fortement et elle est consternée, les auteur·e·s du mobbing y trouvent du plaisir.

Les meneurs et meneuses de mobbing n'ont aucun remords – toute la faute repose finalement sur la victime.

Derrière le comportement, se cache la volonté d'obtenir quelque chose d'autre.

Les comportements se répètent et ont des conséquences humiliantes.

Il y a sérieusement des menaces croissantes de lésions physiques ou psychiques.

Les participant·e·s au conflit ont des remords ; lorsqu'une injustice a été commise, ils/elles en assument la responsabilité.

Le pouvoir entre jeunes n'est pas réparti équitablement, souvent l'un ou l'une d'entre eux décide pour le groupe.

Des incompréhensions surgissent accidentellement.



Conflit ou mobbing? Esquisse de solution



CONFLIT NORMAL ENTRE JEUNES DU MÊME ÂGE

Le pouvoir entre jeunes est réparti équitablement, il n'y a donc pas de meneur ou meneuse. En cas de conflit, tout le monde peut s'exprimer de manière équitable.

≈

Les conflits éclatent occasionnellement.

≈

Des incompréhensions surgissent accidentellement.

≈

Les participant·e·s ont des opinions divergentes, mais ne tiennent pas à envenimer la situation.

≈

Les deux parties n'ont pas bonne conscience.

≈

Derrière le comportement, se cache la volonté d'obtenir quelque chose d'autre.

≈

Les participant·e·s au conflit ont des remords ; lorsqu'une injustice a été commise, ils/elles en assument la responsabilité.

≈

Les participant·e·s s'efforcent de résoudre le problème.

MOBBING

Le pouvoir entre jeunes n'est pas réparti équitablement, souvent l'un ou l'une d'entre eux décide pour le groupe.

≈

Les comportements se répètent et ont des conséquences humiliantes.

≈

Des comportements sont provoqués volontairement et sciemment.

≈

Il y a sérieusement des menaces croissantes de lésions physiques ou psychiques.

≈

La victime réagit très fortement et elle est consternée, les auteur·e·s du mobbing y trouvent du plaisir.

≈

Le pouvoir, le contrôle sur les autres ou des éléments matériels sont à l'origine du comportement.

≈

Les meneurs et meneuses de mobbing n'ont aucun remords – toute la faute repose finalement sur la victime.

≈

Les meneurs et meneuses de mobbing ne font aucun effort pour résoudre le problème.